

FORMATION « REFERENT COVID-19 »

FORMATION EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

PUBLIC

Référent COVID-19 et/ou donneur d'ordre et /ou CSPS.
Toute personne impliquée, directement ou indirectement, dans les opérations de surveillance du risque sanitaire.

CATEGORIE D'ACTION

Action de formation ayant pour objet le développement des compétences des salariés sur le Plan de la Prévention des Risques en Entreprise, spécifiquement liés au risque sanitaire (COVID-19).

OBJECTIFS DU STAGE

Notre formateur va vous accompagner dans le cadre de votre nomination « Référent COVID-19 ».

- *Comprendre les enjeux de la mission du « référent COVID-19 ».*
- *Utiliser les outils opérationnels à disposition.*
- *Déployer un plan d'action COVID-19 dans son entreprise.*
- *Savoir mobiliser ses équipes sur la gestion du risque sanitaire.*
- *Etre acteur de la Prévention des Risques Professionnels de votre entreprise.*

PRE-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Exposé théorique en alternance avec des exercices pratiques en fonction des référentiels et des protocoles;
Echanges avec les stagiaires ;
Support de cours, support multimédias, tableau interactif (Salles de formation ACX Conseil).

DUREE

- 1 journée soit 7 heures (minimum recommandé).

Il convient d'ajouter le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

INTERVENANT

Formateur professionnel spécialiste de la prévention des risques en matière de Santé, de Sécurité et d'Hygiène.

VALIDATION

A l'issue de la formation, une attestation de fin de formation sera délivrée au candidat.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

L'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité, protéger la santé physique et mentale des employés (*Code du travail Art.L4121-1 et L4121-2*).

CONTENU DE LA FORMATION

CONFORME AUX REFERENTIELS ET PROTOCOLES DE MAI 2020 (*formation en constante évolution*).

PRESENTATION DU VIRUS

Connaître de manière générale le COVID-19. Présentation du virus, état des lieux, son évolution.
Evaluer le degré de contagiosité du virus.
Identifier les symptômes de la maladie.
Expliquer les différents modes de transmission.

LES MOYENS DE PREVENTION

Affichages officiels.
Gestes essentiels.
Se laver les mains.
Se protéger. Protéger les autres.
Mettre et enlever un masque. Utiliser des gants à usage unique.

LE MATERIEL D'HYGIENE A PREVOIR

Quel matériel, pour quel espace de travail.
Le point sur le service de santé.
Le point sur les « Sauveteurs Secouristes du Travail » de l'entreprise.
Les cas de co-activités.
Le point sur les équipes de nettoyage.

LE ROLE DES RESPONSABLES D'EQUIPE

Le contexte de la mission de référent COVID-19. Sa mission.
Le rôle de tous les intervenants : Responsable d'entreprise / Sécurité / CSE-CSSCT / Entreprises extérieures / etc.

L'ANALYSE DES RISQUES

Remonter aux causes, choisir les bonnes solutions.
L'analyse de l'outil de travail.
Les mesures sanitaires dans les espaces communs.
Point précis : Parking, lieux de pauses, réunions, vestiaires, toilettes.

LES MESURES SANITAIRES DANS L'ESPACE DE TRAVAIL

Les mesures sanitaires dans les espaces de travail.
La gestion du nombre de salariés.
L'organisation des voies de passage.
L'organisation du matériel.
L'accueil des visiteurs.
La gestion des déplacements.
Le nettoyage des vêtements professionnels.

CONTRIBUER A LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS L'ENTREPRISE

Développement des compétences générales des salariés sur le Plan de la Prévention des Risques Professionnels en Entreprise.

LES MESURES D'ORGANISATION

Définir les mesures d'adaptation.

Mettre en place un Plan de Continuité d'Activité.

Mettre à jour le Document Unique.

Mettre à jour le Plan de Prévention.

Mettre à jour les conditions d'accueil du public.

ACTUALISATION DE LA FORMATION

Le programme n'est qu'à titre indicatif. Il est susceptible d'être modifié en fonction du niveau des stagiaires, de leurs souhaits, des risques spécifiques de l'établissement ou des nouvelles informations.